

Communiqué de presse

Lancement de la Geneva International Legal Association (GILA) ***Genève renforce son statut de capitale internationale du droit***

Genève, le 27 juin 2024 – La **Geneva international Legal Association** (GILA) annonce sa constitution. En tant qu'initiative rassemblant divers acteurs du monde juridique et économique genevois, la GILA a pour objectif de promouvoir Genève comme capitale internationale du droit et des services juridiques. La création de la GILA se concrétisera par l'organisation annuelle de la Geneva International Legal Week (GILW), une conférence visant à renforcer l'attractivité de Genève et à promouvoir le droit suisse aussi bien au niveau local qu'international. La première édition se tiendra du 10 au 12 mars 2025.

La Geneva International Legal Association est une initiative lancée sous l'impulsion de l'Ordre des avocats de Genève. Elle réunit différents acteurs du monde du droit et de l'économie genevoise, dans le but de promouvoir Genève comme capitale internationale du droit et des services juridiques. L'association cherche à promouvoir la reconnaissance des services juridiques comme facteur de développement social et de compétitivité économique, à contribuer à la promotion du droit suisse à l'étranger ou encore à favoriser les échanges et la collaboration entre les différents acteurs concernés par la résolution des litiges à Genève, en particulier sur le plan judiciaire, économique, politique, académique ou technologique, qu'ils soient en Suisse ou à l'étranger. En outre, elle œuvre à la promotion de l'anglais dans le traitement des litiges. Cette initiative s'inspire d'initiatives similaires à Londres, Paris, Dublin, Dubaï, Riyadh ou Singapour.

Initiée par l'Ordre des avocats de Genève, la GILA a été formellement fondée par un cercle d'études d'avocats en qualité de membres fondateurs incluant : **Altenburger AG legal + tax, Bär & Karrer SA, BMG Avocats, Borel & Barbey, CMS von Erlach Partners SA, FBT Avocats SA, Gabellon Legal Sàrl, Jacquemoud Stanislas, Junod Halpérin, LALIVE SA, Lenz & Staehelin, Mangeat Avocats Sàrl, Monfrini Bitton Klein, Niederer Kraft Frey SA, OBERSON ABELS SA, Pestalozzi Avocats SA, Rhône Avocat.e.s SA, Siassi McCunn Bussard Avocats & Solicitors, Schellenberg Wittmer SA et Walder Wyss SA.**

La GILA bénéficie également du soutien des partenaires suivants : les autorités cantonales et municipales de Genève, la Fédération des Entreprises Romandes (FER), la Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève (CCIG) et la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG).



GILA

GENEVA
INTERNATIONAL
LEGAL ASSOCIATION

Geneva International Legal Week

La création de la Geneva international Legal Association se concrétisera par l'organisation annuelle de la Geneva International Legal Week (GILW), visant à renforcer l'attractivité de Genève et à promouvoir le droit suisse aussi bien au niveau local qu'à l'international. La première édition de la GILW se tiendra à Genève du 10 au 12 mars 2025. Le programme inclura des conférences sur des thèmes variés tels que le contentieux commercial, les mécanismes alternatifs de résolution des conflits, les nouvelles technologies juridiques (*legal tech*), et un forum dédié aux juristes d'entreprises.

La GILW fournira une plateforme unique pour partager les expériences et les développements récents en matière de services juridiques. Cet événement vise à promouvoir l'économie genevoise du droit et le droit suisse, tout en facilitant les échanges entre les acteurs clés du monde du droit et du monde économique.

Selon Me Sandrine Giroud, Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Genève et présidente de l'association, « *Genève bénéficie d'une longue tradition de capitale du droit et est reconnue pour son expertise et son dynamisme dans le domaine juridique. La Geneva International Legal Association entend renforcer cette position et favoriser les échanges entre les acteurs locaux et internationaux* ».

Une Assemblée constitutive à la Salle de l'Alabama

L'Assemblée constitutive de la Geneva international Legal Association s'est tenue le 26 juin 2024 à la Salle de l'Alabama de l'Hôtel de Ville de Genève. Cette salle historique, symbole de l'influence internationale de Genève, a notamment accueilli de nombreuses personnalités historiques et le tribunal arbitral qui a statué sur les prétentions des États-Unis contre le gouvernement britannique après la guerre de Sécession. L'assemblée s'est tenue en la présence notamment des membres fondateurs, de Madame la Conseillère d'État Delphine Bachmann et du Conseiller administratif de la Ville de Genève, Alfonso Gomez.

Pour toute question ou si vous souhaitez en savoir plus, contacter :



- **Sandrine Giroud**, présidente, sgiroud@lalive.law; +41 79 851 70 79
- **Adrien Gabellon**, Secrétaire général, a.gabellon@gabellon-legal.com, +41 22 700 33 32